

L'élève non-francophone primo-arrivant est inscrit en clin dans le but d'améliorer son intégration dans une classe ordinaire. Son passage en clin doit donc lui fournir les outils linguistiques et culturels qui lui font défaut à son arrivée. Cet apprentissage est complété par l'acquisition de connaissances et de pratiques scolaires nécessaires à son intégration.

## I - l'intégration

L'âge de l'enfant, l'évaluation de son niveau scolaire et de ses capacités à communiquer déterminent l'enseignant dans le choix d'une classe ordinaire d'intégration. L'élève y est intégré au plus tôt pour participer aux activités qui lui sont accessibles et ainsi prendre un "bain de langage" régulier, facteur socialisant de son intégration. Il lui faut pour cela posséder quelques rudiments de la langue (voir plus loin le "français d'urgence"), et maîtriser les notions et les pratiques mises en oeuvre dans l'activité. Au cours de l'année scolaire, le taux d'intégration doit augmenter à la mesure des progrès de l'élève.

## II - que fait-on en clin ?

On apprend la langue française orale et écrite.  
On découvre la culture française : usages, vie quotidienne, symboles, références.  
On adapte ses pratiques scolaires à celles adoptées en France.  
On se met, si besoin, au niveau scolaire de sa classe d'âge dans le cursus français.

## III - le puzzle des apprentissages et les groupes de travail

En raison de la diversité des situations présentes en clin, les apprentissages ne peuvent pas se présenter sous la forme d'une progression linéaire détaillée. Dans un souci d'efficacité et de rapidité, l'enseignant saisit les opportunités qui se présentent pour apporter de nouveaux savoirs aux élèves, qui donnent un sens à leur travail dans l'exploitation de situations réelles : la vie de l'école et du quartier, les événements prévus ou non, des projets motivés par les enfants, ou tout simplement le retour des activités en classe d'intégration. Le hasard ne suivant pas de progression, l'assemblage de ces connaissances se fait un peu à l'image d'un puzzle, que l'enseignant doit ensuite compléter, puis resynthétiser pour que l'enfant découvre une logique systématique dans ce qu'il a appris de façon empirique.

Le travail collectif étant plus motivant que de travailler seul, je m'efforce de regrouper les enfants sur des travaux communs, en fonction de leurs niveaux de compétences, ce qui donne une dynamique de groupe au travail conduisant à des évaluations communes mais les groupes ne présentent pas de composition fixe et immuable, puisqu'ils varient d'une discipline à l'autre. En règle générale, j'évite tant que possible de laisser un enfant seul construire un nouvel apprentissage. Pour éviter cette situation, on peut différer une acquisition pour que d'autres élèves de niveau inférieur atteignent ce stade, ou développer une collaboration des élèves plus avancés.

## IV - l'apprentissage de la langue

### **1/ les sonorités de la langue**

La plupart des activités proposées aux élèves mettent en jeu compréhension et expression orales. Il est nécessaire de favoriser l'acquisition de ces compétences par la maîtrise des matériaux sonores de la langue. Des exercices de discrimination auditive et de production des sons font l'objet de séquences spécifiques.

L'élève doit reconnaître et reproduire différentes intonations de la langue, qui lui apportent des indices de compréhension et des moyens d'expression supplémentaires. Les phrases interrogatives, exclamatives ou injonctives sont identifiées comme telles par l'intonation mise dans leur énonciation, en complément des formes syntaxiques utilisées.

Sachant qu'une prononciation incorrecte est d'autant plus difficile à corriger qu'elle a été répétée, le maître doit s'efforcer d'exercer une correction phonétique "à chaud" sur les erreurs commises. De plus, des exercices spécifiques permettront l'identification et le repérage de phonèmes dans un énoncé.

C'est enfin dans la lecture que l'élève non-francophone rencontre souvent des obstacles qu'il ne peut surmonter s'il ne maîtrise pas correctement les phonies de la langue. A la complexité des relations phonie-graphie, mettant la mémoire à rude contribution, vient souvent s'ajouter une perception ou une production erronée des phonèmes.

## **2/ le monde de l'écrit**

Le passage à l'écrit constitue une étape déterminante dans le cursus scolaire de l'enfant.

Dans le domaine de la lecture, chaque élève de clin est un cas particulier :

- non-lecteur dans sa langue par son jeune âge
- non-lecteur dans sa langue par lacune de scolarisation
- lecteur ou débutant-lecteur dans sa langue, caractères latins
- lecteur ou débutant-lecteur dans sa langue, autres caractères
- lecteur ou débutant-lecteur dans sa langue, autre sens de lecture

La diversité des situations ne permet pas l'emploi d'une même méthode pour tous. Au mieux, les élèves fonctionnent par groupes de niveau. En premier lieu, la plupart des élèves utilisent le support écrit en complément ou en renfort des apprentissages langagiers faits à l'oral. Les thèmes abordés à l'écrit correspondent ainsi à ce qui a été appris en situation de communication orale. Dans un deuxième temps, j'utilise si besoin une méthode de lecture adaptée à l'enfant, complétée par une méthode naturelle basée sur la manipulation de documents réels en situation de vie.

La plupart des élèves arrivant en clin ont besoin d'apprendre notre graphisme, même ceux qui maîtrisent déjà les caractères latins. En effet, l'écriture cursive scolaire ( les "lettres rondes attachées") et la réglure Seyès ne sont guère utilisées hors de France. De nombreux pays leur préfèrent les caractères script et une réglure à simple ou double lignage.

La plupart des séquences de langage sont prolongées par un travail écrit. D'abord parce que l'écrit étant un des attributs de l'école, la trace ainsi laissée rassure enfants et parents sur les missions de cette classe un peu particulière. Ensuite, le travail écrit permet, comme dans toute autre classe, de fixer les connaissances, d'en apprécier l'évolution et de les évaluer. Enfin parce que l'écrit est un outil de déconceptualisation, isolant les mots dans leur entité indépendamment des groupes de souffle pratiqués à l'oral.

## **3/ la syntaxe**

Les premiers éléments linguistiques dont disposera l'élève doivent lui permettre de comprendre et d'émettre les messages qui relèvent de la première nécessité. Il s'agit du français d'urgence, correspondant aux premières situations de communication auxquelles il est confronté dans la vie quotidienne. Constitué de formes prêtes à l'emploi, d'éléments syntaxiques ( combinables par le biais d'exercices structuraux ) et d'éléments de vocabulaire, ce premier bagage permet à l'élève de répondre aux questions qui peuvent lui être posées dans la cour ou dans la rue; il peut également exprimer un besoin ou une situation de détresse. La possibilité de se présenter donne aussi à l'élève un outil de socialisation, facteur dont dépend en grande partie son intégration future. Cette approche dite "communicative" privilégie le registre de langue standard et l'articulation de l'apprentissage de la langue autour de thèmes de vie familiers (voir plus loin "l'étude du lexique").

Prolongeant cette première approche, l'accès au français courant consiste à décontextualiser les éléments linguistiques, à enrichir les structures apprises, à les modifier à partir de situations de communication. Celles-ci sont induites par des jeux de rôles et prolongées par des exercices structuraux, amenant l'élève à la substituer ou à transformer des syntagmes. Au fur et à mesure des progrès de l'élève, la méthode d'acquisition "en situation" s'efface pour donner à la langue un statut d'objet d'étude. L'élève manipule la syntaxe à l'oral et fixe les structures à l'aide d'exercices systématiques écrits, avec la finalité de les utiliser à des fins d'expression.

Parallèlement à ces apprentissages, l'élève accède au français scolaire, dans la perspective de son intégration dans une classe ordinaire. Il assimile les outils linguistiques propres à la pratique scolaire, comprend les consignes et manipule le métalangage. L'utilisation de manuels scolaires classiques permet d'accéder à cette langue particulière.

#### 4/ le lexique

Le premier vocabulaire acquis par l'enfant dans le cadre du français d'urgence est manipulé au cours d'activités de communication dont les thèmes relèvent de ses premiers besoins. Ce vocabulaire explore en premier lieu l'univers quotidien scolaire et familial de l'enfant. Manipulé à l'oral et fixé à l'écrit sur un répertoire individuel, ce lexique de base est rapidement élargi au contenu d'une liste présentée plus loin ( voir le dossier "contenus").

Les travaux de l'élève destinés à lui faire assimiler la langue s'articulent autour de thèmes de vie. Chacun de ces thèmes induit un champ notionnel, constitué par l'ensemble de ses attributs : aspect, fonction, emploi, synonymes... Ces différents mots sont manipulés, triés selon différents critères lors de l'exploration du thème. Ils peuvent faire l'objet de recherches dans le dictionnaire et être inscrits dans le répertoire individuel de l'élève.

L'étude des champs morphologiques d'un mot permet à l'élève d'agrandir son lexique en ménageant sa mémoire. La formation de familles de mots en combinant les analogies et les préfixes/ suffixes lui permet d'accéder à plusieurs mots à partir d'un seul. Ne manquons pas l'occasion d'accroître le bagage des élèves quand l'occasion se présente !

Le travail sur les champs sémantiques s'avère plus complexe, car il met en jeu la dimension culturelle des mots, souvent utilisés dans des expressions. Leur étude permet d'accéder à la notion de niveau de langue, de sens propre/ sens figuré. Cet aspect n'est cependant pas à négliger car nombre de ces expressions sont couramment utilisées et ne peuvent être comprises par une simple combinaison de mots dans leur sens usuel.

#### V - la découverte de la culture française

A son arrivée, outre la barrière de la langue, l'élève étranger souffre souvent d'un choc culturel. Un autre rythme de vie, une autre alimentation, d'autres rapports interindividuels s'imposent à lui. Il faut lui présenter clairement ce nouveau code après, si possible, s'être renseigné sur celui de son pays d'origine.

La clin fournit également à l'enfant un bagage de culture générale, utile au décryptage sémantique, et à la compréhension de relations implicites :

- symboles et attributs de la France : forme géographique, drapeau, tour Eiffel, fromage ...
- comptines et chants traditionnels
- notions géographiques
- balayage synthétique de l'Histoire de France
- éducation civique
- étude scientifique d'états et de phénomènes universels

#### VI - l'éducation artistique, l'éducation physique

L'expression corporelle et le dessin sont les premiers moyens de communication dont dispose le primo-arrivant. La clin se doit de lui fournir les outils nécessaires à une certaine maîtrise de ces deux modes d'expression.

La plupart des enfants dessinent avec plaisir dès leur arrivée. Il faut les encourager à s'exprimer par ce biais tout en évitant de leur fournir des stéréotypes afin qu'ils expriment leur sensibilité propre. La peinture sur grandes surfaces verticales permet également l'acquisition d'une plus grande aisance dans les gestes, qui sera réinvestie dans les activités de graphisme précédant l'écriture. Nombre des activités de langage et d'éveil proposées mettent à contribution les compétences de l'enfant dans le domaine graphique.

L'apprentissage de la langue par le biais d'activités de communication met souvent les enfants dans des situations de dramatisation, au cours desquelles ils doivent reproduire une scène de la vie quotidienne, support d'expression. Outre la valeur linguistique de ces échanges, il faut inciter les enfants à développer le caractère évocatif de leur expression corporelle, support essentiel du langage non-verbal. Les jeux de mime sont également profitables car ils développent la capacité de l'enfant à se faire comprendre quand il ne connaît pas un mot.

De nombreuses activités d'arts plastiques et de travaux manuels sont proposées aux enfants au cours de l'année. Elles font parfois l'objet d'un projet commun (réalisation d'un panneau, de mobilier pour la classe, d'une maquette) et mettent à contribution des formes de langage peu utilisées en classe le reste du temps ( emploi de la

forme injonctive par les enfants, explication, rapports de causalité...)

L'éducation musicale, basée sur l'écoute, la reproduction et la création sonores, est prépondérante dans le développement des capacités orales de l'enfant. Elle favorise la discrimination auditive et la prononciation. La pratique régulière du chant en classe en est le principal objet. La présentation d'instruments de musique réels par l'enseignant, la mise à disposition d'un clavier électronique avec casque (permettant une utilisation individuelle autonome) et l'audition d'oeuvres simples et variées complètent cette activité.

L'acquisition du schéma corporel, la découverte du corps à des fins lexicales et la mise en place de jeux collectifs, constituent des activités d'éducation physique auxquelles s'ajoutent un créneau hebdomadaire en piscine et les activités sportives de la classe d'intégration (l'E.P.S. est en général la première discipline d'intégration de l'enfant dans une classe francophone).

## **VII - la mise à niveau scolaire**

Les compétences scolaires et l'âge de l'élève déterminent son niveau d'intégration. Cependant, il convient également d'ajuster le niveau scolaire de l'élève à celui de sa classe d'intégration. Des lacunes sont diagnostiquées en amont de l'intégration (par exemple lors des observations faites en clin à l'arrivée de l'enfant), sinon elles sont mises en évidence au cours de l'intégration par retour de l'enseignant ou mieux, de l'enfant lui-même. Cet ajustement peut faire l'objet de séances collectives (notamment en mathématiques), ou de travaux individualisés. Ces séances de travail individualisé sont proposées quotidiennement, en alternance avec les activités ludiques ou créatives du début d'après-midi, ou en parallèle avec un autre groupe de travail, si le travail a déjà été effectué ou s'il ne correspond pas au niveau de l'enfant.

Les lacunes relevant de compétences disciplinaires sont comblées en clin si elles risquent de faire obstacle à un bon suivi en classe d'intégration, sinon l'élève suivra la procédure de remédiation de sa classe.

Une attention particulière est apportée aux concepts fondamentaux d'espace et de temps. Ceux-ci, liés l'évolution motrice de l'enfant, sont passés en revue et reconstruits si besoin.

Les lacunes relevant de compétences transversales relèvent plus précisément du travail en clin puisqu'elles présentent une dimension culturelle. Les différents systèmes scolaires ne demandant pas les mêmes savoir-faire, l'enfant peut se trouver dérouté face à une pratique qui lui est inconnue (type d'activité, méthodologie) et qu'il faudra expliciter.

## **VIII - l'évaluation**

A l'arrivée de l'enfant, une évaluation diagnostique n'utilisant pas de support linguistique permet d'évaluer quelques savoir-faire et un niveau mathématique, permettant le choix d'un niveau d'intégration. Les items de ces évaluations n'étant que des indicateurs ponctuels, les résultats sont affinés au fur et à mesure de la progression scolaire.

Un contrôle continu d'évaluation formative est exercé sur le travail quotidien. Il consiste en l'évaluation immédiate des travaux d'acquisition et d'entraînement, permettant de réajuster l'enseignement en temps réel. Il peut également s'appuyer sur des situations nouvelles mettant en jeu un conflit cognitif. L'élève réinvestit ses acquis, le plus souvent à des fins d'expression.

Des évaluations sommatives sont pratiquées en fin d'acquisition ou concluent chaque période d'enseignement afin de lister les compétences acquises. Elles sont fusionnées avec les évaluations équivalentes de la classe d'intégration, et constituent un support à l'élaboration du livret scolaire.

## **IX - conclusion**

La clin, offrant au primo-arrivant un ensemble d'activités cristallisées autour du projet d'acquisition rapide et efficace des outils linguistiques et culturels, améliore son intégration dans le système éducatif français. L'enfant, maîtrisant deux langues et intégré à deux cultures, détient alors des atouts exceptionnels pour son avenir.